

Est-ce que je continuerai à recevoir du matériel publicitaire ?

Non. Toutefois, il faudra peut-être un peu de temps à SkyCity pour mettre ses données à jour et annuler toute correspondance concernant ses promotions et ses activités auxquelles vous avez souscrites (y compris à tout alias, adresse postale, adresse électronique ou numéro de téléphone que vous ayez pu fournir) et il se peut que certains documents vous aient déjà été envoyés avant le traitement de votre demande d'exclusion. Veuillez nous contacter si vous avez des problèmes avec le matériel publicitaire de SkyCity.

Est-ce que je peux continuer à fréquenter les restaurants et les bars ?

L'auto-exclusion vous interdit d'entrer dans les zones de jeu de SkyCity à Auckland et à Hamilton et dans tout bar et restaurant situé dans ces zones. Vous pouvez continuer à fréquenter les bars, les restaurants, les hôtels et les centres de conférences situés en-dehors des zones de jeu de SkyCity à Auckland et à Hamilton.

Toutefois, au casino SkyCity de Queenstown, il vous sera interdit d'entrer dans l'ensemble de l'établissement. Veuillez nous contacter en cas de doutes.

Vous n'êtes pas seul

SkyCity vous encouragera à choisir un mentor pour vous soutenir et un conseiller professionnel pour vous guider et vous aider. Nous vous donnerons une liste de services potentiels de soutien psychologique gratuits, confidentiels et disponibles 24h/24. Les services de soutien psychologique sont également disponibles dans différentes langues. N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un soutien lors de la réunion sur l'auto-exclusion à SkyCity.

SkyCity AUCKLAND 0800 SkyCity (0800 759 2489)

SkyCity HAMILTON 07 834 4900

SkyCity QUEENSTOWN 03 441 0400

SkyCity HOST RESPONSIBILITY

E-MAIL: hostresponsibility@skycity.co.nz

Auto-Exclusion À SkyCity

Notre engagement envers nos clients

{ Appelez la Gambling Helpline
au **0800 654 655**
(appel gratuit et confidentiel 24h/24) }

sky
CITY

13239 02/20

R20 GAME RESPONSIBLY

sky
CITY

SkyCity prend ses responsabilités en tant qu'hôte très au sérieux : la sécurité et le bien-être de nos clients constituent l'une de nos principales priorités. SkyCity offre un processus d'auto-exclusion à ses clients conformément aux dispositions de la Loi de 2003 sur les jeux d'argent.

Pour certaines personnes, jouer peut être synonyme de méfaits, y compris de problèmes financiers, de détresse émotionnelle et de difficultés dans les relations. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a des problèmes de dépendance au jeu, l'auto-exclusion pourrait constituer une bonne option.

En quoi consiste l'auto-exclusion ?

Un client peut demander à être volontairement exclu des zones de jeu de tous les casinos SkyCity de Nouvelle-Zélande pendant 3, 6, 9, 12 ou 24 mois.

L'auto-exclusion est-elle ma seule option ?

Non. Elle fait partie d'un éventail de mesures que vous pouvez prendre pour contrôler votre dépendance au jeu, comprenant le respect de recommandations de jeu responsable et la participation à des séances de conseils psychologiques professionnels. Pour de plus amples informations sur les mesures disponibles, veuillez contacter la Gambling Helpline (aide face à la dépendance au jeu) au 0800 654 655 ou consulter le site www.gamblingproblem.co.nz.

Comment puis-je m'auto-exclure ?

Adressez-vous à tout membre du personnel de SkyCity et dites-lui que vous souhaitez vous auto-exclure. Si vous ne souhaitez pas venir à SkyCity, nous pouvons vous poster un formulaire de demande d'auto-exclusion (que vous pourrez remplir à la maison et nous renvoyer par la poste) ou vous pouvez récupérer un formulaire de demande auprès d'un conseiller spécialisé dans les jeux d'argent.

En quoi consiste le processus ?

Si vous souhaitez effectuer le processus d'auto-exclusion à SkyCity, un membre du personnel formé sera à votre disposition pour vous aider pendant les heures ouvrables. Lors d'une réunion dans un bureau privé, vos coordonnées seront notées et votre photo sera prise. Le but de la photo est d'aider SkyCity à vous identifier si vous essayez de retourner dans les zones de jeu de SkyCity alors que vous en êtes exclu.

Vous serez encouragé à désigner un mentor (un membre de la famille ou un ami) qui peut vous soutenir et à choisir un service de soutien psychologique auquel participer. Nous vous expliquerons

les modalités de votre auto-exclusion, y compris les conditions de retour auxquelles vous devrez répondre avant de pouvoir faire une demande pour revenir dans les zones de jeu de tout casino SkyCity. Il vous sera ensuite remis un Exclusion Order (Ordonnance d'exclusion). Selon les termes de cette Ordonnance, il vous est interdit d'entrer dans les zones de jeu des casinos SkyCity d'Auckland, de Hamilton et de Queenstown pendant la durée sélectionnée jusqu'à ce que vous répondiez à toutes les conditions de retour.

Le processus d'auto-exclusion est-il confidentiel ?

Le processus d'auto-exclusion est un service discret qui se déroule à l'écart des salles du casino. Les informations obtenues au cours du processus sont confidentielles et SkyCity ne peut faire part de ces informations que si la société y est tenue (par la loi ou autrement) ou si SkyCity estime raisonnablement que la vie ou la santé de quelqu'un est en danger.

Et si je change d'avis ?

Bien que l'auto-exclusion soit volontaire, il n'est pas possible d'annuler l'Ordonnance d'exclusion après son émission.

Quelles sont les conditions pour un retour ?

Qu'aucune notification « Requirement to Leave Premises » (RTLTP) et/ou de Trespass Notice émise à votre rencontre par un établissement SkyCity en Nouvelle-Zélande ne soit en vigueur.

Si vous remplissez ces conditions pour votre retour et que vous souhaitez revenir dans tout casino SkyCity, vous devrez remplir un formulaire de demande de retour à SkyCity et l'envoyer à SkyCity accompagné d'une lettre de votre service psychologique confirmant votre participation. Vous ne pourrez pas retourner dans nos zones de jeu avant l'approbation de la demande de retour par SkyCity. Le retour n'est pas garanti. Selon son bon vouloir, SkyCity peut également décider de poser des conditions supplémentaires au retour.

Que se passe-t-il si j'essaie d'entrer dans les zones de jeu alors que j'en suis exclu(e) ?

Vous pouvez être poursuivi(e) en justice par le Ministère de l'intérieur et être passible d'une amende. Si l'on vous trouve dans une zone de jeu SkyCity, il se peut que l'on vous remette une notification intitulée « Requirement to Leave the Premises » (RTLTP) (Obligation de quitter les lieux) ou une Trespass Notice (Notification de violation de propriété privée). De ce fait, vous ne pourrez entrer dans aucune partie connexe des établissements de SkyCity (en plus des zones de jeu) pour une durée supplémentaire de deux ans. Si vous enfreignez la Trespass Notice, vous pouvez être arrêté(e) par la police néo-zélandaise.